



## Controle police aux frontiere

-----  
Par Tom Sawyer

Bonjour,

Il y a 3 ans j'ai emis des cheques en bois a hauteur de 1000 euros et j'ai arnaque quelqu'un de 2500 euros.

Aujourd'hui je vis en Europe hors de France et je voyage en Europe mais je ne suis jamais retourné en France.

Sachant que je n'ai eu aucun souci aux Polices aux frontières d'aéroports européens, est-ce que je risque quelque chose en France?

Merci.

-----  
Par Loto

Bonjour

Vous risquez quelque chose et pas qu'en France. S'il y a une procédure pénale (enquête) à votre encontre.

Dans ce cas la police française a dû vous inscrire dans le FPR (fichier des personnes recherchées) et aussi dans le fichier SIS-Schengen qui est son équivalent au niveau de l'espace Schengen.

-----  
Par Tom Sawyer

je voyage en Europe et j'ai rien eu, Angleterre, Espagne